



CHARTER RSE/O

Responsabilité sociétale de GP Formations

Édition 2026, version du 30/09/2026

1. Notre démarche

GP Formations est un organisme de formation et d'accompagnement à la validation des acquis de l'expérience (VAE), qui exerce à distance auprès de publics de toute la France, outre-mer compris. Structure à taille humaine, GP Formations est dirigée par sa fondatrice, qui pilote elle-même la démarche RSE/O et s'appuie sur un réseau d'intervenants et d'architectes accompagnateurs de parcours partenaires, indépendants.

Cette charte présente nos engagements sociaux, sociétaux et environnementaux. Elle s'adresse aux bénéficiaires, aux candidats à la VAE, aux entreprises, aux financeurs et aux partenaires. Pour qu'elle reste concrète, chaque engagement est associé à des indicateurs suivis chaque année (section 5).

Nos engagements s'organisent en trois axes et neuf engagements :

Axe	Engagements
Une gouvernance responsable	1. Éthique et loyauté de l'information ; 2. Protection des données ; 3. Égalité et prévention des violences ; 4. Accessibilité ; 5. Écoute des parties prenantes
La cohésion sociale	6. Accès de tous à la qualification ; 7. Des partenariats responsables
La transition écologique	8. Sobriété numérique et matérielle ; 9. Déplacements et achats responsables

2. Une gouvernance responsable

Engagement 1. Éthique et loyauté de l'information

Nous informons nos publics de façon exacte et vérifiable : contenus, durées, tarifs, frais annexes, résultats obtenus et modalités d'accès. Nous ne promettons pas de résultat qui ne dépend pas de nous, en particulier la décision d'un jury de certification. Nous exerçons une veille réglementaire et adaptons nos pratiques et nos supports aux évolutions des textes.

Engagement 2. Protection des données

Les données personnelles sont collectées pour le seul besoin de la prestation, conformément au Règlement général sur la protection des données (RGPD). Elles sont conservées pendant la durée de la formation ou de l'accompagnement, puis pendant la durée légale pour les documents contractuels et comptables. Chacun peut exercer ses droits d'accès, de rectification, d'opposition et d'effacement en écrivant à contact.gpformations@gmail.com.

Engagement 3. Égalité et prévention des violences

Nous refusons toute forme de discrimination, directe ou indirecte, notamment liée à l'âge, au sexe, à l'origine, au handicap, à l'état de santé, aux convictions ou à l'orientation sexuelle. Un dispositif de prévention et de traitement des situations de violence, de harcèlement et de discrimination est en place : circuit de signalement et référente nommée, présentés dans le livret d'accueil et sur la plateforme ELEA By GP Formations.

Engagement 4. Accessibilité

Nous veillons à l'accessibilité de nos prestations aux personnes en situation de handicap. La référente handicap étudie chaque demande d'aménagement et mobilise, si besoin, les partenaires spécialisés (AGEFIPH, Cap emploi, MDPH). Nos engagements sont détaillés dans notre Charte d'accessibilité.

Engagement 5. Écoute des parties prenantes

Nous recueillons l'avis des bénéficiaires et des candidats par des questionnaires de satisfaction et des entretiens individuels. Toute réclamation reçoit une réponse sous 48 heures. Les avis et réclamations sont analysés pour améliorer nos pratiques ; les actions retenues sont consignées dans notre registre des actions d'amélioration.

3. La cohésion sociale

Engagement 6. Accès de tous à la qualification

Par la formation à distance et l'accompagnement à la VAE, nous permettons à des personnes salariées, demandeuses d'emploi, indépendantes ou bénévoles d'accéder à une certification reconnue, quel que soit leur

lieu de vie. Nous adaptons le rythme et les horaires de l'accompagnement aux contraintes professionnelles et personnelles de chacun.

Engagement 7. Des partenariats responsables

Nos intervenants et architectes accompagnateurs de parcours partenaires signent notre charte qualité et un contrat de collaboration, qui précisent leurs engagements au regard des référentiels Qualiopi et Certif'Région Occitanie. Nous privilégions des relations durables, des conditions de collaboration claires et le respect de leur indépendance.

4. La transition écologique

Engagement 8. Sobriété numérique et matérielle

Notre activité à distance limite fortement les déplacements et les consommations liées à des locaux. Les documents sont remis sous forme dématérialisée. Nous prolongeons la durée d'usage de notre matériel informatique, privilégions le matériel reconditionné lorsque c'est possible et confions les équipements en fin de vie à une filière de collecte agréée.

Engagement 9. Déplacements et achats responsables

Nous privilégions la visioconférence et limitons les déplacements professionnels aux situations qui le justifient. Pour nos achats, nous privilégions les fournitures éco-labellisées et les prestataires engagés dans une démarche responsable.

5. Suivi et évaluation de l'efficacité

Les indicateurs ci-dessous permettent de vérifier, chaque année, que nos engagements produisent des effets.

Engagement	Indicateur	Objectif	Fréquence
1. Loyauté de l'information	Supports publics relus et mis à jour (site, programmes, infographies, CGV)	100 % des supports à jour	Annuelle et à chaque évolution réglementaire
3. Égalité et prévention	Signalements reçus et traités	100 % traités	Annuelle
4. Accessibilité	Demandes d'aménagement ayant reçu une réponse	100 %	Annuelle
5. Écoute	Taux de satisfaction et de recommandation des bénéficiaires (nombre de répondants indiqué)	Au moins 90 %	Semestrielle
5. Écoute	Réclamations ayant reçu une réponse sous 48 heures	100 %	Annuelle
6. Accès à la qualification	Candidats VAE accompagnés et taux de validation	Suivi et publication	Semestrielle
7. Partenariats	AAP et intervenants partenaires signataires de la charte qualité et du contrat	100 %	Annuelle
8. Sobriété	Documents remis de façon dématérialisée ; durée d'usage du matériel informatique	100 % ; au moins 5 ans	Annuelle
9. Déplacements	Kilomètres parcourus pour l'activité ; estimation de l'empreinte carbone de l'activité propre	Stabilité ou baisse ; estimation initiale d'environ 0,5 t CO2e par an, à affiner	Annuelle

Le bilan annuel

Une fois par an, à l'occasion de l'audit interne, la dirigeante fait le point sur ces indicateurs, sur les avis recueillis et sur les réclamations. Elle en tire les actions d'amélioration à mener, les consigne dans le registre des actions d'amélioration, avec leur échéance, et met à jour cette charte si nécessaire.

6. Contact

Vos idées et suggestions sont les bienvenues pour faire progresser notre démarche.

Mme Guylaine PERA, dirigeante, référente qualité, RSE/O et handicap
contact.gpformations@gmail.com, 07.67.20.59.70, www.gp-formations.com

Fait à Nîmes, le 30/09/2026. Signature :